



## Faire taire les ragots contre un malade

Par **celclo**, le **09/11/2011** à **20:58**

Bonjour,

Mon petit fils est harcelé par une élève de son école (ils ont 10 ans). Elle ne cesse d'agresser mon petit fils lui disant que son père est un alcoolique et que tous les parents à l'école le disent. Mon fils est à l'A.H.H. et fait partie d'un protocole pour un nouveau médicament. Il est effectivement très fatigué certains jours ou il prend ce nouveau médicament. Cela perturbe mon fils d'entendre tant de médisance alors qu'il ne boit pas du tout et surtout que son état de santé n'est pas des plus florissant. Nous espérons que ce protocole pour le traitement mènera à terme sa guérison.

Pour information j'ai écrit au directeur de l'école et cette année encore j'ai obtenu un nouveau r;f; avec la directrice.

Ces diffamations n'ont jamais cessées et continuent.

Il est toutefois reconnu "sans être mauvaises langues" que le père de cette gamine est par contre un alcoolique notoire et qu'il est ivre à longueur de journée.

Il a même précisé à mon petit fils qu'il tuerait son père et qu'il irait danser sur sa tombe.

Ils habitent dans le même immeuble et mon fils aimerait vivre sa maladie en toute tranquillité afin d'arriver à sa guérison mais cela paraît impossible.

Que peut-on faire ?

Merci de me donner des conseils.

Cordialement

Par **mimi493**, le **09/11/2011** à **21:38**

Faire un signalement aux services sociaux et au Procureur qu'un mineur profère des menaces de mort à un enfant handicapé

Par **celclo**, le **09/11/2011** à **21:52**

Non ce n'est pas tout à fait cela.

C'est la mineure de 10 ans qui dit à mon petit fils que son père est alcoolique et que tous les parents à l'école disent la même chose.

Mon petit fils est très traumatisé par cela car il sait que son père est malade qu'il suit un traitement lourd et qu'il ne boit pas d'alcool. En fait c'est le père de la petite fille qui est "malheureusement" un alcoolique et de réputation notoire. Ce père (de la petite fille) dit à mon petit fils qu'il tuera son père et qu'il ira danser sur sa tombe. La mère de cette petite fille m'a dit qu'elle savait que son mari irait un jour en prison à cause de ces menaces qu'il pourrait porter à exécution.

Nous ne souhaitons que faire arrêter ces diffamations traumatisantes pour mon fils malade et pour mon petit fils afin qu'il vivent en paix.

Cordialement

Par **mimi493**, le **09/11/2011** à **22:00**

[citation]Ce père (de la petite fille) dit à mon petit fils qu'il tuera son père [/citation] alors commencez déjà par LRAR à porter plainte contre cet homme qui profère des menaces de mort à un enfant handicapé

Par **celclo**, le **09/11/2011** à **22:26**

Non je m'explique mal c'est pas le petit garçon qui est handicapé mais le père de ce petit garçon. Ce père suit un traitement lourd d'où son statut d'Adulte Handicapé  
Les menaces de mort sont dites à mon petit fils et cela concerne son père..

Par **corimaa**, le **09/11/2011** à **23:35**

Et bien c'est la meme chose, portez plainte contre cet homme qui ose dire à un petit garçon qu'il va tuer son père handicapé.

C'est lui l'handicapé du cerveau !

Par **celclo**, le **05/12/2011** à **22:47**

Malheureusement les diffamations de la gamine ne cessent à l'école et en cours. Elle inscrit sur une ardoise qu'elle brandie vers mon petit fils ou elle mentionne : ton père est le pape des alcooliques.... La maitresse fait mine de ne rien voir et traite mon petit fils de bébé. Ou va s'arrêter cela ?

Par **corimaa**, le **11/12/2011** à **17:23**

Demandez un rdv avec la maitresse et la directrice, et parlez en avec eux

Par **celclo**, le **11/12/2011** à **20:18**

J'ai rencontré la directrice, j'ai écrit mais cette directrice me dit que c'est des affaires extérieures. Pour moi ce n'est pas le cas car cela continue dans la classe sous le nez de la maîtresse. Elle voit mais elle ne dit rien.

Par **celclo**, le **11/12/2011** à **20:18**

J'ai rencontré la directrice, j'ai écrit mais cette directrice me dit que c'est des affaires extérieures. Pour moi ce n'est pas le cas car cela continue dans la classe sous le nez de la maîtresse. Elle voit mais elle ne dit rien.

Par **corimaa**, le **11/12/2011** à **21:36**

Vous demandez à la maitresse et à la directrice qu'elle fasse cesser le harcèlement dont votre fils est victime au sein de l'école et de sa classe ! Vous le faites par courrier RAR et vous les menacez d'aller jusqu'à l'inspection académique en cas d'inertie de leur part